

Du registre aux délibérations du  
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui  
suit :

**Administration Communale**

**Séance du 9 mai 2011.-**

**de**

**M O R L A N W E L Z**

**Réf. cc/11/05/10/NS.-**

**ORDRE DU JOUR :**

10. Budget 2011 – Modifications budgétaire n°1 ordinaire  
et n°1 extraordinaire – Décision.-

**Sont présents :** MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;  
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-  
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, Echevins, FACCO Giorgio,  
Président du CPAS ;  
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, BODEUX Bernard, Mme BILLIET  
Virginie, MM. MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY  
Geneviève, DRUART Rose-Marie, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel,  
MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie,  
BUONOPANE Domenico, ROMAIN Eddy, Conseillers communaux et M.  
BURION Michel, Secrétaire communal.

**Le Conseil Communal : en séance publique :**

Considérant que certaines allocations prévues au budget communal doivent  
être révisées ;

Vu les propositions du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

**DECIDE à l'unanimité :**

- De modifier le budget de la Commune pour 2011 conformément aux  
indications portées aux tableaux établis par le service des finances  
(modification n°1).

Après ces amendements, le budget présente les résultats suivants :

**SERVICE ORDINAIRE :**

Recettes :	19.682.108,62.- €
Dépenses :	<u>18.184.546,20.- €</u>
Boni :	1.497.562,42.- €

**SERVICE EXTRAORDINAIRE :**

Recettes :	13.309.100,71.- €
Dépenses :	<u>12.735.241,36.- €</u>
Boni :	573.859,35.- €

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,  
(s) M. BURION

Le Président,  
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,